Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260330-2026_03B_08-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 30 mars à 20h00, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 Mars 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 19

Procuration : 1

Présents : Manuella POUTÉ – Frédéric FALLOUR – Gaëlle ROLLIN – Pascal QUIMBRE – Hélène ZEITOUN – Françoise LABBÉ-GAUDIN – Philippe BODARD – François HERVIEUX – Christophe PLANCQUEEL – Valérie RIO – Yann BEAUSON – Karen BRETONNET – Mickaël ROUSSEL – Meddhi CALON – Manuella DRUGEON – Yvonnick BOULHO – Karine RICHARD – Lucie MALABEUF.

Secrétaire de séance : Mme Manuella POUTÉ

Pouvoir : Mme Valérie RIO à Mme Karine RICHARD

****

2026_03b_08_DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS

Il est proposé aux membres un vote à main levée pour désigner les élus aux syndicats ci-contre :

Syndicat Intercommunal des Ecoles Malansac – Caden (4 membres et le Maire de droit) :
Manuella POUTE, Karine RICHARD, Christophe PLANCQUEEL, François HERVIEUX
Vote : unanimité

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de QUESTEMBERT (2 membres titulaires et 2 suppléants) : Titulaires : Frédéric FALLOUR, François HERVIEUX
Suppléants : Yvonnick BOULHO, Gaëlle ROLLIN
Vote : unanimité

Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Rochefort-en-Terre (4 membres communautaires d'office) :
Morgane RETHO – Gaëlle ROLLIN – François HERVIEUX – Pascal QUIMBRE

Syndicat du GBO (1 titulaire) : Philippe BODARD
Vote : unanimité

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260330-2026_03B_08-DE

Morbihan Energie : (2 représentants titulaires) : François HERVIEUX – Morgane RETHO

Vote : unanimité

Natura 2000 : représentation par la présidente actuelle pendant une année, Madame Gaëlle ROLLIN

Après délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal valide la désignation des membres dans les instances ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Mme Morgane RETHO,
Maire

Mme Manuella POUTÉ,
Secrétaire de séance

